SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE LILLE. — La Société de Géographie de Lille organise, pour le 29 mai prochain, une excursion à Baillœul et au Mont des Cats. Le dernier délai d'inscription est fixé au vendredi 27 mai, à sept heures du soir.

DEUX PENDUS. — Mercredi après-midi, un sieur D..., homme de peine à la filature Crépy, profitant de l'absence de sa femme, s'est pendu en son logement. M. D... était âgé d'une quarantaine d'années. C'est dans un accès de neurasthénie qu'il a mis fin à ses jours.

— Dans la même journée, à Mont-à-Camp-Lezennes, un sieur C..., père de sept enfants, a également fait appel à la corde pour mettre fin à ses jours. On est arrivé assez tôt pour couper le malheureux avant que l'asphyxie fût complète.

CONSERVATION DES FOURRURES Mme A. FOURNIER 30, rue Esquermoise, LILLE - PLOMBS - 527

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du jeudi 26 mai

Présidence de M. MEUSY, vice-président

LA SCÈNE SANGLANTE du BOULEVARD GAMBETTA à ROUBAIX

François Desgardins, 36 ans, est cet individu qui a tiré un coup de révolver sur la dame Marie Maesquelier, épouse Delecroix, 38 ans, couturière, boulevard Gambetta, 118, à Roubaix, au cours de la soirée du 24 avril. Pendant plusieurs années Desgardins et la femme Delecroix ont vécu ensemble, puis ne trouvant de travail à Roubaix, Desgardins a dû quitter cette ville. Il est allé d'abord à Dunkerque, puis ensuite aux environs de Paris.

Cependant les deux amis continuaient à correspondre et sans cesse Desgardins demandait à la femme d'aller le rejoindre. Celle-ci, de son côté, lui annonçait sans cesse son arrivée mais ajournait toujours sa résolution. En outre elle profitait de cela pour se faire envoyer des subsides par Desgardins.

Le 24 avril, jour des élections, cet homme vint à Roubaix.

Pendant l'après-midi on le vit rôder aux environs de la demeure de son amie. Vers dix heures du soir, au boulevard Gambetta, il la vit rentrer chez elle en compagnie d'un individu.

A ce moment Desgardins vit rouge. Il saisit un révolver dont il s'était muni au préalable, s'approcha de l'infidèle et sans que celle-ci eut pu se douter de ce qui allait se passer, il tira derrière elle un coup de révolver. La balle atteignit la victime derrière l'oreille gauche, lui faisant une très grave blessure. Le coup fait, Desgardins prit la fuite, mais il avait été reconnu par les témoins de cette scène.

On le poursuit aujourd'hui pour coups avec préméditation et guet-apens.

Le prévenu reconnaît les faits et sollicite l'indulgence du tribunal.

M. Prudhomme, commissaire de police à Roubaix, donne de bons renseignements sur lui.

La victime qui est également entendue comme témoin paraît aujourd'hui rétablie, mais la balle n'a pas encore pu être extraite. Les médecins espèrent procéder sous peu à cette délicate opération.

Desgardins est condamné à 8 mois de prison avec sursis.

Défenseur : Me Adam, avocat.

RIXE AU COUTEAU. — Oscar Chantry, 27 ans, teinturier à Roubaix, rue Darbo, et son amie Maria Brunet, 21 ans, ébiseuse à Roubaix, font opposition à un jugement par défaut rendu il y a quelques mois qui les a condamnés chacun à 4 mois de prison pour coups réciproques.

La querelle à la suite de laquelle les deux prévenus sont poursuivis a commencé rue Darbo, à Roubaix, et s'est continuée dans la rue Blanchemaille.

Chantry adressa des observations à la fille Brunet à l'occasion de faits se rapportant à leurs relations. Chantry donna un soufflet à la femme lorsque celle-ci saisit un couteau et frappa Chantry dans le côté. Ce dernier désarma la fille Brunet et à son tour la frappa de deux coups de couteau dans le bras.

Les blessures reçues par Chantry sont assez sérieuses mais il est à présent tout à fait rétabli.

Aujourd'hui les deux amis sont d'accord et ils s'entendent merveilleusement pour atténuer leur responsabilité.

A l'audience, on entend un sieur Alphonse Verdonck, au repris de justice roubaisien qui purge en ce moment une peine de quinze mois d'emprisonnement.

Le tribunal confirme purement et simplement son précédent jugement.

GAMIN QUI FROMET. — Le 16 mai au matin, M. Alphonse Boussemart, agent de police à Tourcoing, rencontre dans la rue du Moulin-Fagot, à Tourcoing, un jeune garçon qui portait sur le dos un sac des plus suspects. L'agent se mit à sa poursuite, mais l'individu prit la fuite et abandonna le sac. Il courrait sans doute encore si un militaire qui passait par là ne l'avait arrêté.

Le fuyard, un sieur Louis Dujardin, 14 ans, teinturier, rue du Moulin-Fagot, à Tourcoing, reconnut que son sac contenait des tuyaux de zinc provenant de deux maisons en démolition appartenant à MM. Louis Dassonville et Richard Verkoock. Dujardin, malgré son jeune âge, est déjà très mal noté; il a déjà l'objet de deux poursuites pour vol et remis à ses parents.

Comme il est devenu incorrigible, le tribunal décide de l'envoyer en correction jusqu'à dix-huit ans et demi.

EXPLOITS DE CAMBRIOLEURS. — J.-B. Debaere, qui est en fuite, est traduit aujourd'hui devant le tribunal sous l'inculpation de bris de clôture, mais en réalité les faits qui lui sont reprochés constituent bien plus une tentative de vol.

Debaere est cet individu qui a comparu la semaine dernière devant le tribunal dans une affaire d'agression nocturne et qui a été acquitté.

Il y a quelques semaines, M. Torceville, agent de police à Tourcoing, passait pendant la nuit à proximité de l'usine Pollet, à l'angle de la rue Soufflet et de la rue du Tilleul, à Tourcoing. Il vit tout à coup deux individus qui faisaient le guet prendre la fuite, tandis que trois autres étaient occupés à défoncer une fenêtre qui leur pourait livré passage pour aller dans l'usine.

Toute la bande put fuir, sauf Debaere qui fut arrêté.

A raison de la gravité de ces faits, le tribunal lui inflige 6 mois de prison.

LOCATAIRE MALHONNÊTE. — Mme Verbaeghe, 55 ans, couturière, à Roubaix, a eu pour locataire la fille Emélie Bossemaere. Celle-ci étant devenue dangereusement malade, la propriétaire lui donna des soins dévoués jusqu'au jour de la guérison. Au lieu de manifester une profonde reconnaissance envers sa propriétaire, Emélie Bossemaere commit à son préjudice un vol audacieux.

Pendant une absence de Mme Verbaeghe, elle parvint à fracturer un coffret appartenant à cette dernière et à s'en approprier le contenu consistant en bijoux d'assez grande valeur, tels que chaîne et montre en or, etc.

La police retrouva un jour ces objets au Mont-de-Piété et c'est ainsi qu'elle fut mise sur la trace de la voleuse.

Celle-ci reconnut partiellement sa culpabilité, puis elle prit la fuite. Le tribunal lui inflige par défaut 6 mois de prison.

ÉLECTEUR ENCOMBRANT. — Le soir des élections, au moment de dépouillement du scrutin, le sieur Désiré Descamps, 27 ans, journalier à Quesnoy-sur-Deûle, était dans la salle du scrutin. Il était ivre et chantait l'*Internationale*. Le garde-champêtre, M. Gustave Laureys, voulut mettre fin à ce scandale, mais le pochard lui répondit par des outrages, lui disant notamment qu'il en avait fait assez pour être pendu.

Descamps est condamné pour outrages à 16 fr. d'amende avec sursis.

LOTERIE SON AUTORISÉE. — Edouard Flament, 37 ans, ouvrier électricien à Roubaix, rue Henri-Regnault, mit une bicyclette en loterie. Cette opération rapporta 140 francs à Flament. Le tirage de la loterie eut lieu le 24 avril, dans un débit de Wasquehal, mais la police vint se mêler à cette affaire et dressa procès-verbal contre Flament pour loterie non autorisée. Flament est condamné à 30 francs d'amende.

Défenseur : Me Diligent, avocat.

AFFAIRES DIVERSES. — 15 jours de prison à Elodie Maertens, 36 ans, journalier, sans domicile, pour infraction à un arrêté d'expulsion.

— 25 francs d'amende chacun à Françoise Wyckhuyse, femme Torp, ménagère à Roubaix, et à Louis Demoulin, demeurant à Roubaix, pour adultère et complicité.

— 25 francs d'amende chacun à Marie Plays, femme Lannoy, 26 ans, doubleuse, et à Camille Cattoire, journalier, demeurant tous deux à Tourcoing, pour adultère et complicité.

— 25 francs d'amende à Cornélie Lahousse, 35 ans, journalier, et à Guillaume Vanuxem, demeurant tous deux à Roubaix, pour adultère et complicité.

— 25 francs d'amende chacun à Marie Evrard, femme Tellier, ménagère, et à Emile Hécliteon, journalier, demeurant tous deux à Tourcoing, pour adultère et complicité.

— 25 francs d'amende chacun à Julie D'Hondt, femme Rigolle, ménagère, et à Albert Vandamme, journalier, demeurant tous deux à Roubaix, pour adultère et complicité.

— 2 mois de prison par défaut à Charles Lavae, journalier à Roncq, pour avoir détourné une somme de 37 francs au préjudice de M. J.-B. Liebart, 40 ans, marchand de pommes de terre, rue du Dronkaert, à Roncq.

— 1 mois de prison à Alphonse Plets, journalier, sans domicile, pour vol d'une somme de 50 fr. au préjudice de M. Adolphe Dhondt, journalier à Reckem.

Tribunal de Simple Police de Roubaix

Audience du jeudi, 26 mai 1910

Président, M. de Rontry, juge de paix. — Ministère public, M. Laoté, commissaire de police. — Huissier-audiencier, Me Gallard.

— **Echo de la grève O. et J. Pollet.** — Deux ouvriers tisserands de l'établissement de MM. O. et J. Pollet, fabricants, sont poursuivis pour avoir fait du tapage à l'adresse des ouvriers non-grévistes; ce sont Joseph Vandenbooscke et J.-B. Castelain; tous deux sont condamnés à 1 franc d'amende.

M. le Président fait remarquer aux ouvriers que c'est l'un des établissements où les ouvriers sont le mieux payés. « Vous ne sauriez, a ajouté l'honorable magistrat, trouver une excuse. D'ailleurs, cette grève, je la connais peut-être mieux que vous. C'est vous qui en subissez les conséquences, vous êtes de grands enfants. »

— **Les voies de fait.** — Deux jours de prison à André Montaigne; deux jours de travail à Georges Bovet; 1 franc d'amende, pour voies de fait à Julien Portier, Irma Devos, et chacun 3 francs pour tapage; un jour de travail à Carlos Dupont, Henri Vandenberghe.

— **Police des cabarets.** — 5 francs d'amende à Oscar Janson, Henri Declercq, pour fermeture tardive de leur estaminet; 1 franc à Arthur Vandorpe, pour avoir fait danser dans son cabaret sans autorisation.

— **L'ivresse.** — Un jour de prison pour ivresse en récidive et 3 francs d'amende à Frédéric Reyck, pour dommages à la propriété d'autrui; un jour de prison et 3 francs d'amende, par défaut, à Pierre Dewaele, Achille Vanthuyne; 3 francs d'amende à Victor Savary, Laurent Lagneaux, Victor Verlinde, Ernest Fruchart, Edouard Pluquet, Jules Dumortier, Alfred Varrasse, Camille Desapelaere, Joseph Dupont.

— **Police de roulage.** — 10 francs d'amende à Jean Sergil, pour avoir donné une allure trop rapide à son auto; 3 francs à Henri Davrin, pour défaut d'éclairage à son vélo; 1 franc à Augustin Honoré, pour avoir circulé avec son vélo sur un trottoir; 4 francs à Léon Dhalluin, pour embarras de la voie publique; 1 franc à Constant Deneuville, pour abandon de voiture; 1 franc à Emile Decottignie, pour avoir traversé un convoi funèbre; 1 franc à Henri Deineste, pour dépôt d'immondices sur la voie publique.

— **Divagation de chiens.** — 2 francs d'amende à Alfred Chambrot; 1 franc à Oscar Robert, Alois Rama, Joseph Braconnier, Ferdinand Weys, Irma Godin, Henri Desbarbieux, veuve Théodore Guyot, Juliens Coopman, Bénoni Demartelaere; 3 francs à Henri Vanolande.

— **Affaires diverses.** — 5 francs à Jules Dubus, pour mauvais traitements envers son cheval; 5 fr. à Henri Pollet, pour défaut de balayage; 3 francs à Amand Florin, Henri Noël, pour avoir uriné sur la voie publique; 1 franc à Gabrielle Vanosberghe, Antoine Wattiez, pour s'être installés au marché sans autorisation; 1 franc à Pierre Loridan, pour défaut de barricade; 4 francs à Gustave Vandendriessche, pour mauvaise tenue de son registre de logeurs.

Nouvelles Religieuses

ROUBAIX

— *Saint-Sépulcre.* — A l'occasion de la solennité de la Fête-Dieu, la chorale de l'I.P. se fera entendre dimanche 29 mai, à la grand'messe de 10 h. Cette exécution remplacera celle que par suite de circonstances imprévues, elle n'a pu donner le jour de la Pentecôte. Elle donnera une première audition de la *messe brève de Dom Adolfo;* les soli seront chantés par MM. Jules Vanrobays, tenor; Desiré Castelain, baryton, et Pierre Deweirt, basse. Pendant la procession, elle chantera le *Lauda Sion* harmonisé par son chef, M. Joseph Delcroix, qui dirigera l'exécution; M. Henry Vaillant accompagnera à l'orgue.

TOURCOING

— *La première communion à l'Institution du Sacré-Cœur.* — La Fête-Dieu ramène chaque année, au Collège, la cérémonie très touchante de la première communion. M. l'abbé Leleu, supérieur, officiait à la grand'messe, et voulut donner lui-même aux quarante-neuf communiants les dernières exhortations, empreintes de chaude éloquence et de paternelle émotion.

On remarquait dans le chœur, Mgr Deltour, prélat de Sa Sainteté; M. le chanoine Renault, de Reims; M. l'abbé Favier, directeur de la maîtrise de Notre-Dame de Paris; MM. les abbés Delabousse, ancien économe; Léon Flipo, directeur au Grand Séminaire; J. Flipo, vicaire à St-André à Lille, et de nombreux membres du clergé tourquennois.

La maîtrise du Collège, renforcée par le concours obligeant et très apprécié de quelques anciens, se surpassa vraiment et fit de la messe de Sainte-Cécile de Gounod un régal artistique. On connaît cette œuvre merveilleuse du maître. Nous avons remarqué surtout dans le « Gloria » le trio d'ardente supplication du *Domine Deus*, parfaitement exécuté par MM. Destombes, Duforest et Donze, ainsi que le *Miserere*, douloureux comme un sanglot, qui nous conduit jusqu'à la fugue très riche d'harmonie du finale. Le « Benedictus » de Gounod est aussi une belle page. La phrase initiale ses sopranos, calme et pacifiante comme du plainchant, forme un contraste saisissant avec l'Hosannah qui éclate tout à coup vibrant et enthousiaste.

Nos félicitations à M. l'abbé Leduc, maître de chapelle, dont la direction entraînante et nuancée a emporté ce succès, et à M. Heinrich, l'excellent organiste.

L'après-midi, à 3 heures, la vaste chapelle était de nouveau trop étroite pour l'assistance distinguée qui s'y pressait afin d'assister à la rénovation des vœux du baptême. MM. les doyens de la ville sont dans les stalles. M. l'abbé Lemaitre, préfet de discipline, y prononça une allocution fort goûtée. Puis la procession se déroula dans les jardins, au milieu des gracieuses évolutions d'une troupe angélique, savamment dirigée par M. l'abbé Hecquet, pendant que la fanfare du Collège exécutait les meilleurs morceaux de son répertoire sous la direction de l'infatigable M. Heinrich. La cérémonie se clôtura par le salut, où M. Jean Wibaut détaillà de sa voix chaude l'*Ave Maria* de Gounod.

— *Pèlerinage à Montmartre.* — Le 30e pèlerinage à Montmartre aura lieu le jeudi 2 juin. Les pèlerins tourquennois sont priés de se réunir à la basilique du Sacré-Cœur, ce même jour, à 6 heures et demie du soir.

MOUVAUX

— *La procession.* — Dimanche prochain 29 courant, aura lieu la première procession annuelle de la Fête-Dieu. Les vêpres seront chantées à 3 heures et demie. La procession sortira de l'église à 4 heures précises, pour suivre la rue de Tourcoing jusqu'à la ferme de M. Cornille. Là sera érigé un reposoir où sera donnée la première bénédiction. Puis le cortège reviendra par la même rue sur le terre-plein de la place de l'Eglise où tous les groupes et les fidèles se réuniront pou recevoir la dernière bénédiction du T.-S.-Sacrement. La chorale Saint-François, sous la direction de son dévoué chef, M. Albert Tiberghien, exécutera des chants de circonstance. L'excellente Harmonie des Francs prêtera aussi son précieux concours à cette pieuse et touchante démonstration.

LA CONFIRMATION

ROUBAIX

Mgr Christiaens a terminé jeudi sa tournée de confirmation dans notre ville.

A 8 heures il s'est rendu au Très-Saint-Rédempteur et à 10 heures à Saint-Sépulcre, et il a confirmé les enfants de chacune des deux paroisses.

Mgr Carlier qui les a interrogés s'est montré très satisfait de leurs réponses.

DANS LES CONTRIBUTIONS INDIRECTES

M. Wagon, commis principal à Norrent-Fontes, remplace comme receveur à Samer M. Hiolle, retraité. M. Wagon est remplacé par M. Brouche, commis principal à Houdain, et ce dernier par M. Cretin, commis principal non installé à Wallincourt (Nord).

CHEMIN DE FER DU NORD

Mutations. — M. Rimaux, inspecteur de la voie à Arras, est nommé inspecteur de la voie à Boulogne.

M. Tribouilloy, chef de section des travaux et de la surveillance à Hirson, est nommé inspecteur de la voie à Arras.

M. Degaud, chef de section des travaux et de la surveillance à Pierrefitte-Stains, est nommé en la même qualité à Hirson.

M. Botermies, chef de district des travaux à Longpré-les-Corps-Saints, est nommé en la même qualité à Ormoy.

M. Lecornu, chef de district des travaux neufs à Wimy, est nommé chef de district des travaux à Longpré-les-Corps-Saints.

Communications

ROUBAIX. — Union des Travailleurs. — Aujourd'hui vendredi, à 8 heures du soir, répétition générale. Communication importante. Présentation et acceptation de nouveaux sociétaires.

— **Cercle Alexandre Dumas.** — Vendredi, à 8 h. 1/2, répétition générale.

WATTRELOS. — Club du Chien de Défense. — Réunion extraordinaire, dimanche 29 mai, à 10 heures du matin, au siège, « Café Belle Vue », (Henri Delerue), Grand'Place.

TOURCOING. — Chorale « L'Avenir Lyrique ». — Vendredi, à 8 h. 1/4, répétition partielle pour toutes les parties; à 9 heures, répétition générale. Communications importantes. Présence indispensable.

— **Chorale « Les Volants ».** — Dimanche prochain, 29 courant, à 11 h. 1/2, répétition générale à la « Ruche des Francs », rue de la Vigne. Présence indispensable.

CARTONS "SHANNON" pratiques, propres élégants, remplacent les boîtes de bureau. Plus besoin de casiers. Se relient entre eux par un système spécial. En vente aux Librairies du « Journal de Roubaix », 71, Grande-Rue, Roubaix, — 33, rue Carnot, Tourcoing. 84922

Tribune Publique

(Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.)

Pour l'exportation des tissus de Roubaix

Roubaix, le 25 mai 1910.

Monsieur le directeur du *Journal de Roubaix*,

Enfin, nos fabricants et négociants en tissus, se sentant atteints dans leur vitalité même, ont fondé un groupement industriel pour favoriser l'écoulement à l'étranger de nos produits manufacturés.

Il y a longtemps que pareille institution aurait dû être créée, et lorsque je traitais la question de la suppression des intermédiaires, c'est que je sentais déjà cette crise du tissage, qui est venue en s'accentuant tous les jours, nous faire sentir que le mal deviendrait irréparable si nous n'y apportions pas un remède énergique, une attention de tous les instants.

Les autres causes de cet état d'infériorité, vis-à-vis des autres centres, sont multiples et il ne m'appartient pas de les développer, que l'on sache seulement qu'elles sont connues et que l'on est décidé de les combattre sans merci; que l'on est enfin résolu d'aiguillonner cette énergie industrielle, qui a fait notre gloire et notre fortune dans le passé.

Cette organisation pour la défense de nos intérêts, j'aurais voulu que l'initiative en fut prise par notre Chambre de commerce.

Si les charges de celle-ci sont lourdes et multiples, sa raison d'être, n'a malgré tout, que la préoccupation constante de la défense de nos intérêts commerciaux et industriels.

Appuyée du concours de l'élite de nos concitoyens, elle est assurée du succès; je n'en veux comme preuve récente que l'énergie qui a été déployée pour la défense des intérêts de nos négociants lainiers, des efforts combinés qui ont réussi à écarter tout ce qui aurait pu atteindre la prospérité de Roubaix-Tourcoing comme centre lainier le plus important du monde.

Je suis tellement convaincu de l'efficacité de l'initiative de notre Chambre de commerce, que j'ai cherché un moyen de lui procurer des ressources suffisantes pour avoir un budget solide qui lui permette d'affronter toutes les luttes.

Je veux parler des ventes publiques de laines et déchets, faites par la Chambre de commerce, avec le concours de la compagnie des courtiers assermentés.

Pour tous ceux qui connaissent l'importance de ces ventes, personne ne peut nier qu'il y a là une source de revenus que nul autre centre industriel ne pourrait escompter.

Ce projet, que j'ai soumis à différents industriels, ainsi qu'à quelques-uns des membres et à M. le président de notre Chambre de commerce, a reçu de tous une approbation sans réserve.

La jonction de nos deux conditionnements, amenés sous la direction et la responsabilité de notre Chambre de commerce, est un premier effort dont bénéficieront les finances de la ville elle-même. *Le complément de cette institution est tout indiqué*, c'est la réalisation de ce projet des ventes publiques, qui, outre tous les avantages qu'il apporterait à notre Chambre de commerce, servirait incontestablement les intérêts multiples des grands et petits, industriels et négociants.

Veuillez agréer, etc.

T. MARIEU.

A propos du square de l'Hôtel de Ville

Roubaix, le 25 mai 1910.

Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*,

Je lis votre article dans le numéro du 20 mai, au sujet du square que la municipalité se propose d'édifier derrière la nouvelle Mairie.

Pour établir un square, il faut naturellement un emplacement suffisant. Or, de plus, si l'on veut faire en même temps un grand passage pour voitures et piétons, il semble qu'il aurait fallu prolonger la rue des Fabricants jusqu'à la rue du Château. Cet agrandissement aurait l'avantage de nous faire retrouver la surface qui a été perdue, Grande-Place, par suite de l'empiètement du bâtiment de l'Hôtel de Ville en façade principale. Il donnerait aussi un dégagement sérieux facilitant les réunions et l'entrée des services. Pour exproprier, mieux vaut le faire de suite que d'attendre et payer plus tard de grosses indemnités.

Il n'est pas toujours prudent de remettre à plus tard.

Les vieux Roubaisiens attendaient toujours la prolongation de la rue des Champs. Ce projet qui a trop traîné est devenu irréalisable à cause de l'édification de l'hôtel de M. Pierre Catteau. Heureusement qu'on a trouvé un biais avantageux en créant la jolie rue Mimerel, mais le prolongement de la rue des Champs est arrivé trop tard et n'a pu être exécuté.

On attend aussi depuis de longues années le prolongement de la rue des Lignes. Les habitants du centre de la rue de la Gare, du quartier Notre-Dame qui désirent se rendre rue Saint-Antoine, rue du Fort, rue du Collège, ou revenir de ces rues, doivent perdre un temps énorme à contourner la rue Pellart ou la rue Fosse-aux-Chênes, tandis qu'ils pourraient faire la traversée en trois ou quatre minutes si le prolongement de la rue des Lignes était exécuté.

Tout en rendant hommage aux efforts de la municipalité roubaisienne, ne pourrait-on lui demander de créer une nouvelle rue à établir dans une situation identique à la rue Mimerel et située en plein centre sur l'emplacement de la Mairie provisoire rue Saint-Georges et aboutissant rue des Fabricants sur le prolongement de la rue du Curoir. L'administration des Hospices qui est propriétaire de l'immeuble et du grand jardin situé derrière, pourrait céder à la ville son terrain à bon compte et augmenterait en même temps la valeur des terrains riverains de ladite rue.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, mes civilités empressées.

Un vieil abonné.

La surveillance des chiens

Roubaix, le 24 mai 1910.

Monsieur le directeur du *Journal de Roubaix*,

Veuillez m'accorder l'hospitalité de vos colonnes pour prier les habitants du quartier de la Mackellerie de profiter de la leçon donnée par l'épouvantable malheur qui frappe une famille roubaisienne et dont le *Journal de Roubaix* a conté les pénibles angoisses.

Les cas de rage ne devraient plus être signalés aujourd'hui si, concourant aux soins apportés par les comités d'hygiène, les habitants d'une ville importante observaient dans la garde de leurs animaux domestiques, les prescriptions qui sont dictées.

Malheureusement, à tous moments, des chiens sillonnent les rues de la Mackellerie, Boucher-de-Perthes et de Favreuil, se jetant parfois et sans raison, sur les passants, sans que leurs propriétaires pensent à les surveiller.

Il est temps de remédier à cela si l'on ne veut pas déplorer dans l'avenir d'autres malheurs.

Veuillez agréer, Monsieur le directeur, les sentiments distingués d'un prévoyant.

F. G...

* * *

Ingelmunster-lez-Courtrai, le 24 mai 1910.

Monsieur le directeur du *Journal de Roubaix*,

Dans votre estimé journal de mardi, j'ai lu la relation de la terrible mort d'un enfant, causée par la rage.

Permettez-moi une remarque :

Depuis quelque temps, j'ai remarqué que des affiches placardées à Roubaix défendaient de laisser courir des chiens non muselés en liberté sur la voie publique. Or, j'ai fait maintes fois la constatation depuis un mois que le matin, à 5 heures et demie ou 6 heures et demie, alors que je me dirigeais vers la gare de Roubaix, je rencontrais un grand nombre de chiens courant en liberté. Vendredi matin, dans la rue de l'Epeule, j'en ai compté dix-sept.

Il est à désirer, pour la sécurité publique, qu'un contrôle rigoureux soit fait et que les arrêtés soient appliqués, et très strictement.

J'espère, Monsieur le directeur, que vous voudrez publier cette lettre dans votre journal.

Agréez, Monsieur, mes salutations sincères.

R. L.

Petite Correspondance

Le « Journal de Roubaix » publie gratuitement sous cette rubrique, les réponses aux demandes de renseignements.

Un amateur de loterie. — La « loterie de liquidation » dont quatre tirages auront encore lieu fin juin, août, octobre et décembre. En vente au cours du jour dans toutes les banques. — *Un jeune conscrit, à Tourcoing.* — Voyez au bureau militaire, à l'Hôtel de Ville ou écrivez au bureau de recrutement à Lille. — *Un fils de belge.* — Depuis la mise en vigueur de la loi de 1905 les fils d'étrangers font deux ans. — *J. D..., du Blanc-Seau.* — Vous n'avez pas raison, tout point déclaré doit être montré à son adversaire. — *A. R.D.Z.* — Adressez-vous rue des Lignes, n° 20, à Roubaix. — *Un lecteur ennuyé.* — 1. Oui; 2. le 10 mai 1910; 3. M. Randoing, inspecteur au ministère de l'agriculture, à Paris; 4. Siège des agriculteurs du Nord, Bar Continental, 11, place de la Gare, à Lille; 5. Secrétariat général du Club Saint-Hubert, 29, rue du Général-Chanzy, à Roubaix.

CONCERTS & SPECTACLES

ROUBAIX

— *Hippodrome-Théâtre.* — « CHANTECLER » A ROUBAIX. — C'est irrévocablement dimanche 29 courant (matinée et soirée) qu'auront lieu au Théâtre-Hippodrome les représentations de *Chantecler*. — « Chantecler ! » Comme ce nom évoque bien une œuvre de haut lyrisme. C'est une leçon d'énergie qu'Edmond Rostand, le poète prestigieux qui jongle avec les rimes comme un prestidigitateur génial s'amuse avec des boules, a mis en scène en se servant des animaux. Chantecler c'est la fierté du créateur; la poule Faisane, c'est la tendresse pernicieuse de la femme; Patou, Philinte moderne, c'est la bonté philosophe des êtres qui ont une âme; le merle c'est Gavroche riant de tout dans son irrespect natif; la Pintade c'est l'insupportable mondaine qui sait tout et qui bavarde à tort et à travers et enfin le rossignol, c'est la divine poésie sans laquelle il n'est pas d'idéal ici-bas.

Ces deux représentations de gala resteront comme une manifestation d'art dans les annales théâtrales.

— *Nos concitoyens dans les théâtres.* — Un de nos concitoyens, M. A. Dhaene, baryton d'opéra-comique et opérettes, actuellement en représentation au Grand Cercle d'Aix-les-Bains, vient d'être engagé pour la saison d'été au Casino du Mont-Doré et réengagé pour l'hiver au grand-théâtre municipal du Havre.

LILLE

— *Hippodrome Lillois.* — CONCERTS MAURICE MAQUET. — Dimanche 29 mai, à 3 h. 1/4 précises du soir (ouverture des portes à 2 h. 1/2), 4e concert-festival Liszt-Wagner, avec le concours de MM. Gaston Dubois, Huberdeau; M. Alexandre, de la Comédie-Française; Mme Georges Marty; MM. Snell et Mary. — Programme :

I. La Délivrance de Prométhée (Liszt), poème symphonique pour récitant, orchestre et chœurs (1re audition en France). Chœur des Océanistes et des Tritons. Chœurs des Moissonneurs et des Vendangeurs. Chœurs des Esprits invisibles et des Muses. — II. L'Or du Rhin (Wagner). Scène finale. Entrée des Dieux au Walhall. — III. Les Maîtres Chanteurs (Wagner). Prélude et final du 3e acte. Entrée et marche des corporations. Apothéose de Hans Sachs. Preislied (chant de concours) de Walther. Chœur final. Walther, M. Gaston Dubois; Hans Sachs, M. Huberdeau.

L'orchestre et les chœurs, sous la direction de Mme Maquet-Devilder.

On trouve des billets en location : Maisons Courtois et Français réunies, 109, boulevard de la Liberté (où le plan de la salle est déposé), et chez les principaux marchands de musique de Lille, Roubaix, Tourcoing, Douai, Cambrai, Valenciennes, Saint-Omer et Dunkerque.

Les guichets seront ouverts à l'Hippodrome le jour du concert.

N.-B. — Le concert sera terminé à 5 h. 1/2.

Prix des places pour ce festival : chaises et stalles (numérotées), 12 fr.; premières (numérotées), 8 fr.; secondes (numérotées), 6 fr.; secondes, 3 fr.; troisièmes, 1 fr. 50.

La neuvième Symphonie de Beethoven, avec chœurs et d'importants fragments wagnériens seront exécutés durant la saison prochaine.

Nouvelles Militaires

LE 16e CHASSEURS A PIED A SISSONNE. — Le 16e bataillon de chasseurs à pied a quitté Lille, jeudi matin, de très bonne heure, pour gagner le camp de Sissonne par étapes. Le premier campement est à Orchies.

Mercredi matin, un détachement, précédant de 24 heures environ le gros de la troupe, s'était mis en route à l'effet d'aller préparer les cantonnements.

LE BOOM DES MINES AU MEXIQUE

Les fortunes qui s'y font actuellement

Brochure envoyée contre 0,10 centimes adressées à M. Tellier, 15 bis, place Simon-Vollant, LILLE. 85776

NORD

Un Drame mystérieux à Zuydcoote près Dunkerque

Il s'agirait d'un voyageur anglais disparu en janvier dernier

Dunkerque, 26 mai. — Un cadavre a été jeté sur la plage de Zuydcoote; le corps était ligoté à l'aide d'un morceau de toile. Le parquet, accompagné d'un médecin-légiste, s'est rendu sur les lieux.

Le signalement et la taille du corps, 2 m. 05, fait supposer qu'on se trouve en présence du cadavre d'un voyageur anglais, nommé Stokes qui, dans la nuit du 23 au 24 janvier dernier disparut du bord de la malle-poste faisant le service entre Ostende et Douvres.

Tout fait croire qu'il s'agit d'un crime. A la jambe gauche du cadavre était fixé un sac dont la toile était déchirée et dont le contenu s'était échappé.

Le parquet, aussitôt prévenu, a fait procéder à l'autopsie du corps, a ouvert une enquête, et a avisé de cette découverte le consul d'Angleterre.

UN ENFANT ABANDONNÉ A LOMME. — Mardi soir, des passants trouvent un bébé abandonné sur le trottoir, route de Dunkerque. C'est sa mère, Julie Tancrez, 26 ans, qui l'a déposé en face de la demeure de son ami pour s'en débarrasser. Une enquête est ouverte.

PAS-DE-CALAIS

UNE FILLETTE BRULÉE VIVE A LIBERCOURT. — Pendant l'absence de son grand'père, chez qui elle habite au coron Meureaux, Eugénie Offre, 8 ans et demie s'amuse avec le feu et est brûlée vive.

LA MAISON SOYEZ Père à LILLE

Fabrique, malles, sacs de voyages, Maroquinerie, plus léger, plus solide, 30 %. Meilleur marché qu'à Paris. 413

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

48, rue de la Gare, ROUBAIX

1, Rue de l'Hôtel-de-Ville, TOURCOING

Ordre de Bourse. — Opérations sur titres. — Paiement de coupons. — COFFRES-FORTS DEPUIS 3 Fr. PAR MOIS ; 25 FRANCS PAR AN. 1097

BELGIQUE

Les visites royales

Le voyage, désormais officiel, du Roi et de la Reine à Berlin sera suivi à peu près immédiatement, annonce-t-on, d'une visite au président Fallières, et d'une autre à l'empereur François-Joseph.

L'Empereur Guillaume viendrait à Bruxelles, avant la clôture de l'Exposition.

Telle était la grosse nouvelle qui se colportait, mercredi, à la soirée offerte par la Colonie allemande de Bruxelles à la Société des Négociants et Industriels de Berlin, parmi les invités.

Ce sera, disait-on, à l'occasion de sa visite chez l'empereur Guillaume, la semaine prochaine, que le roi Albert invitera personnellement le Souverain allemand et, ajoutait-on, les conversations préliminaires à ce sujet sont assez avancées pour permettre de prévoir que l'empereur fera le meilleur accueil à l'invitation de son royal cousin de Belgique.

AU CONGO

Le départ de l'« Albertville »

Anvers, 26 mai. — *L'Albertville* a quitté notre port à midi, en emportant 131 passagers, parmi lesquels 18 missionnaires.

LES CONGRÈS

Une réunion générale de la Commission organisatrice du Congrès international des sciences administratives a eu lieu mercredi, sous la présidence de M. Cocreman, président de la Chambre des représentants. Les délégués des divers départements ministériels et les délégués des gouvernements provinciaux y assistaient. D'après un rapport du bureau, les délégués officiels nommés par les gouvernements étrangers sont au nombre de 113. Des rapports de très grande valeur, au nombre de 135, sont parvenus au bureau. Ils sont publiés et seront envoyés à partir de lundi, à tous ceux qui ont fait parvenir leur cotisation au trésorier, M. Pien, 44, rue Rubens, Bruxelles. On compte actuellement 700 adhésions, dont 75 d'Italie; les administrations communales belges s'intéresseront particulièrement à la première section, dans laquelle 60 rapports sont présentés sur l'autonomie communale, la police, l'hygiène, la bienfaisance, la voirie et les services industriels des villes et des communes. Les souscripteurs jouiront d'une entrée gratuite à l'exposition pendant la durée du Congrès et participeront aux réceptions, aux fêtes et aux excursions. L'assemblée examine ensuite les règlements d'ordre intérieur des séances des sections. Le but principal du Congrès est de faire progresser les sciences et les méthodes administratives. Tout fait espérer que ce but sera atteint.

DEERLYK

Deux maisons détruites par un incendie

UN HOMME GRIEVEMENT BRULÉ SAUTE DANS L'EAU ET SE NOIE

Décidément, la commune de Deerlyk joue de malheur. L'émotion causée par l'assassinat des deux malheureuses fillettes Alice Degezelle et Vanderbeken Anna, cette dernière enterrée hier, comme il est dit plus haut, est loin d'être calmée que déjà un nouveau fait, coûtant la vie à un homme se produit.

Entre les communes de Deerlyk et Waereghem, à deux cent mètres à droite de la chaussée, au hameau « Molenhoek » se trouvait une maison à deux demeures couverte de chaume et habitée l'une par M. Decaluwe Jean, célibataire et M. Vandeputte Lucas et leurs familles.

La nuit du 25 au 26 mai courant vers minuit et demi, M. Vandeputte, réveillé par le crépitement des flammes n'eut que le temps de réveiller sa femme et ses enfants et de se sauver avec eux. Le toit s'écroulait et tout le bâtiment ne formait déjà plus qu'un immense brasier. Le mobilier, les vêtements, deux métiers à tisser avec chaînes, deux chèvres, huit poules, tout ce qu'ils possédaient est resté dans les flammes.

M. Decaluwe, leur voisin, ne répondait pas à leurs cris désespérés. Comme on ne pouvait